

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 16 décembre 2025 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à SAINT-DENIS (93)
5 rue Suger

LOT N° 2 : Au rez-de-chaussée

- à droite, **STUDIO de 14,91 m²** avec coin cuisine, salle d'eau avec wc, CAVE
- sur cour, **STUDIO de 17,63 m²** avec coin cuisine, salle d'eau avec wc

OCCUPES

À la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES** du **5 rue Suger à SAINT DENIS (93)**, pris en la personne de son syndic, le cabinet LEPINAY MALET, SAS, dont le siège social est à PARIS 9^{ème}, 66 rue de la Chaussée d'Antin, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 50.000 €
(CINQUANTE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 3 novembre 2025. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats
S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/05142)
- Sur INTERNET : avoentes ; www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera le lundi 08 décembre 2025 de 09h00 à 09h30